La Presse en Danger !

Presstalis, principale messagerie qui distribue 75% de la presse en France et achemine 4000 titres français et étrangers auprès de 25000 points de vente sur tout le territoire national, se retrouve confronté à de nouvelles difficultés financières.

La nouvelle présidente de Presstalis, Mme Benbunan, nous a présenté son plan « d'urgence ». Elle nous annonce entre autres 250 suppressions d'emplois (sur les 1200 que compte le groupe), et la cession de 9 mandats de dépositaires à des repreneurs privés. En 5 ans, nous sommes passés de 2500 à 1200 salariés.
Ainsi comme en 2012, la solution miracle pour sauver l'entreprise, c'est de supprimer les emplois du groupe et de sous-traiter l'activité que nous réalisons, car bien évidemment, le travail ne s'est pas évaporé.

A Jarville-La-Malgrange, le Centre de Distribution Régional emploie 15 salariés qui distribuent chaque nuit 70000 quotidiens nationaux et étrangers pour le quart nord-est de la France, le Luxembourg, l'Allemagne et la Suisse.
Nous livrons également les 540 diffuseurs de Nancy, Epinal, St-Dizier et Chaumont en mutualisant les quotidiens avec les publications sous-traitées par la plateforme GEODIS de Florange. En effet, le recours à la sous-traitance s'est accentué ces dernières années dévitalisant ainsi les ateliers de leur charge de travail.

Mais au delà de la casse sociale, nous sommes inquiets quant à l'avenir de la distribution de la presse en France.

Le système coopératif de distribution de la presse issu de la loi Bichet est un héritage du conseil de la résistance garantissant depuis 1947, une distribution égalitaire de l'ensemble des quotidiens et publications par une péréquation des coûts entre éditeurs.
Le réseau de distribution des messageries permet de livrer chaque point de vente et permet ainsi à chaque citoyen d'avoir accès au journal de son choix partout en France.

La mission récemment confiée à Marc Schwartz par le gouvernement dans le but de réformer cette loi, ne présage rien de bon.

Les conséquences d'une telle réforme seraient dramatiques pour le pluralisme et la liberté de la presse :

L'arrêt du système coopératif, c'est la mort des petits titres et des journaux d'opinion

L'arrêt du système coopératif, c'est l'interdiction faite à chaque citoyen d'exercer son droit de lire le journal de son choix partout en France

Nous ne pouvons accepter qu'une fois de plus les salariés payent les erreurs de la direction et des éditeurs, actionnaires de Presstalis, qui cherchent à s'exonérer du système coopératif de distribution de la presse.

Le SGLCE-CGT propose :

- Qu'une partie des aides à la presse soient versées au système de distribution plutôt qu'aux éditeurs multi-millionnaires.
- L'adoption d'une mesure instituant des barèmes « plancher » afin de lutter contre la dérégulation tarifaire et la concurrence
- La réintégration au sein des structures assurant le groupage, d'activités traitées aujourd'hui hors réseau (Portage).

L'information écrite est le bien de tous mais surtout un lien social, culturel et politique entre les citoyens, qui participe à la démocratie.

Les principes issus de la libération ne peuvent être sacrifiés aux profits de quelques uns